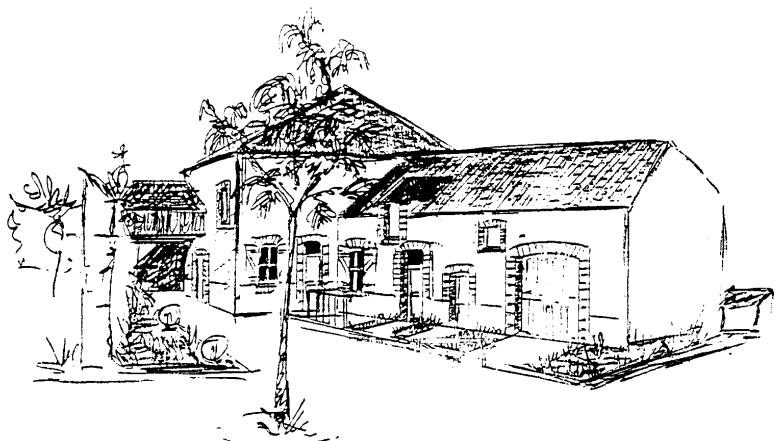


MONDREVILLE

* * * * *

BULLETIN MUNICIPAL



*Année 2011
N° 21
Juillet*

- la Mairie côté cour -

☎ Mairie : 01 64 29 32 17 📠 : 01 64 29 38 54 E-mail : MAIRIE-DE-MONDREVILLE@wanadoo.fr
Site internet : <http://mairiedemondreville.fr>

En cas d'urgence, appelez :		Horaires de permanence :	
1. M. CHAUSSY P. Maire	01 64 29 42 47	Le samedi de	9 h 30 à 11 h 30 le 2 ^{ème} et 4 ^{ème} samedi du mois
1. M. HUREAU J-C Adjoint	01 64 29 35 33	Le jeudi de	11 h 00 à 12 h 00
2. Mme FROT N. Adjointe	01 64 29 35 16	Le mardi de	18 h 30 à 19 h 30

Le mot du Maire

La réhabilitation des assainissements individuels se poursuit et devrait se terminer en fin d'année. Un important projet commence avec la mise en place prochaine d'un contrat rural comprenant :

- La construction d'un bâtiment pour l'accueil des enfants en péri-scolaire,
- L'aménagement d'un réfectoire,
- L'aménagement d'un local d'archives et la mise aux normes de l'accès PMR pour la Mairie.

Ces investissements lourds sont un choix et une volonté réelle de conserver nos écoles rurales, dernier lieu de rencontre quotidienne pour nos communes de Mondreville et Chenou.

Depuis quelques mois, le nombre important de vols et de cambriolages dans la région et particulièrement à Mondreville m'incite à vous demander une grande vigilance, et de signaler aux autorités tout fait qui vous semblerait anormal; ce n'est pas de la délation mais un acte de civisme et de citoyenneté.

Comme chaque année, je vous invite à venir nombreux nous rejoindre pour les 13 et 14 juillet.

Bonnes vacances à tous !

Patrick CHAUSSY.

Travaux de voirie :

Les travaux de réfection de la rue de la Garde, de la Ruelle de la Garde et de la rue des Coquelicots auront lieu la première semaine du mois d'août.

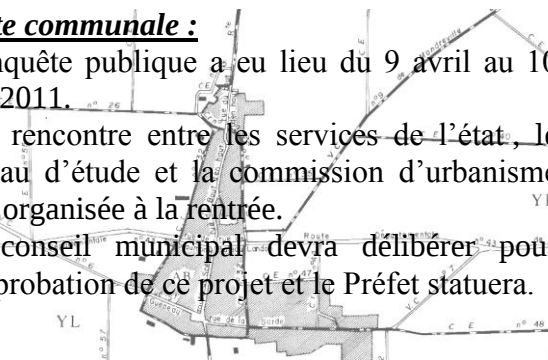
La route de la Curée à Pilvernier, ainsi que le sentier de l'Eglise vont être refaits par l'entreprise CANO-SNED qui prend totalement en charge ces travaux, du fait de la mauvaise qualité de l'enduit utilisé.

Carte communale :

L'enquête publique a eu lieu du 9 avril au 10 mai 2011.

Une rencontre entre les services de l'état, le bureau d'étude et la commission d'urbanisme sera organisée à la rentrée.

Le conseil municipal devra délibérer pour l'approbation de ce projet et le Préfet statuera.



Assainissement :

Le planning concernant l'avancement des travaux d'assainissement se poursuit normalement. Actuellement, 46 habitations ont été réhabilitées, 30 sont en commandes et 10 réponses sont en attentes. La fin des travaux est prévue pour la fin de l'année 2011.

Pour les habitations déjà réhabilitées, nous vous informons que les seuls intervenants mandatés en matière d'assainissement sont :

- ✚ Le bureau d'étude Test Ingénierie
M. CHAPEYROUX ☎ 06 70 90 53 74 ou 01 64 24 71 83
- ✚ L'entreprise REDON ☎ 02 38 28 95 72

En ce qui concerne le réseau d'eau potable, seule la SAUR est habilitée à intervenir sur la commune ☎ 03 86 64 72 81

Affaires scolaires

Nous remercions vivement M. et Mme Philippeau pour le prêt de leur logement. Pour des raisons familiales, ce logement ne sera plus disponible à compter du 1^{er} janvier 2012. Une solution devra être trouvée en attendant la réalisation des travaux du contrat rural.

Carnaval des écoles





Carnaval des écoles

Effectifs prévus pour septembre 2011 :

Les effectifs restent stables 58 ou 59 enfants au total.

+ En maternelle : les effectifs sont de 20 ou 21 élèves (4 ou 5 en petite section, 9 en moyenne section et 7 en grande section)

+ En primaire : les effectifs sont de 38 élèves (12 CP, 3 CE1, 8 CE2, 7 CM1 et 8 CM2)

Mutation de Mme Gourtay Céline remplacée par Mme Camus Prescillia.

Intercommunalité

Durant ce 1^{er} semestre 2011, la communauté de commune a lancé :

- + la démarche « politique jeunesse et intercommunalité », en partenariat avec Mairie Conseils. La commission petite enfance et jeunesse est chargée d'en assurer le pilotage. L'élaboration de cette politique Jeunesse est un préalable à la mise en œuvre de projets opérationnels qui pourront être menés en partenariat avec la CAF et la MSA. L'expérience d'autres territoires montre qu'il est difficile de coordonner les initiatives communales et communautaires, associatives ou publiques : avec la réalisation de cette démarche, on vise à éviter la création de doublons et d'incompréhensions à propos des responsabilités qui incombent à chacun.

LE RAM (Relais Assistante Maternelle) ITINERANT OUVRE SES PORTES

Parents, futurs parents :

Vous cherchez une assistante maternelle pour accueillir votre enfant ?

Vous avez des questions concernant l'emploi de votre assistante maternelle ?

Assistantes maternelles, candidates à l'agrément :

Vous avez des questions concernant la convention collective, vos droits et obligations ?

Vous souhaitez échanger entre professionnelles ?

Vous souhaitez participer à des ateliers d'éveils avec les enfants que vous accueillez ?

Contactez le RAM itinérant de la Communauté de Communes Gâtinais Val de Loing

Les animateurs du RAM sont à votre écoute :

Thierry LAGARDE : 06 46 46 85 22

Aurore PHILIBERT : 06 27 87 70 71

Tél. 01 72 66 71 68

Courriel : ram@ccgvl77.fr



- + L'étude concernant le tourisme sur notre communauté.

La « feuille de route » communautaire en matière de développement économique propose des actions concrètes.

Le dynamisme économique du territoire s'appuie aussi sur le commerce de proximité, l'artisanat et les activités touristiques, que la Communauté entend soutenir grâce à :

- La mise en place d'un dispositif de revitalisation du commerce de proximité et de l'artisanat.
- La mise en réseaux des acteurs touristiques existants afin de proposer des produits « intercommunaux » susceptibles d'attirer des visiteurs et des touristes.

A plus long terme, l'élaboration d'un projet porteur d'image permettra de réunir ces différentes actions, en proposant un lieu où les porteurs de projets pourront trouver un site où s'implanter, où les entreprises pourront accéder à des services (salle de réunion, restauration...) et où les activités des arts et métiers seront valorisées : ce lieu servira à la promotion du territoire communautaire.

Taxes :

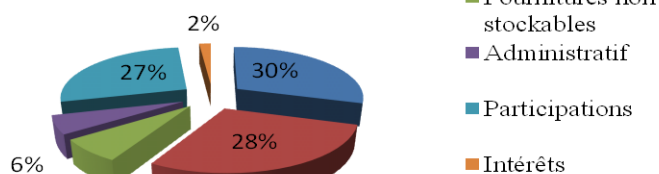
La part communale des taxes reste inchangée (ce qui ne veut pas dire que les impôts n'augmenteront pas, les bases étant actualisées et la fiscalité de la région et du département change) les taux sont les suivants :

- + taxe d'habitation 16,92 %
- + taxe foncière bâti 15,08 %
- + taxe foncière non bâti 31,38 %
- + taxe CFE 24,24 %

COMPTE ADMINISTRATIF 2010

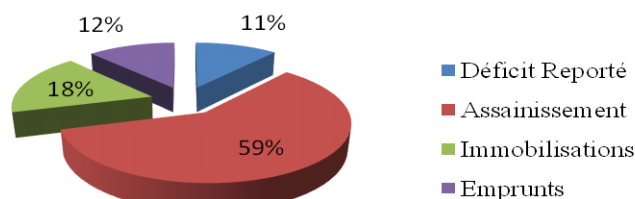
Charge de Personnel	74608,91
Charges d'Entretien	71935,14
Fournitures non stockables	17903,05
Administratif	14403,46
Participations	68654,96
Intérêts	4403,85

Dépenses - Fonctionnement Total : 251 901,70 €



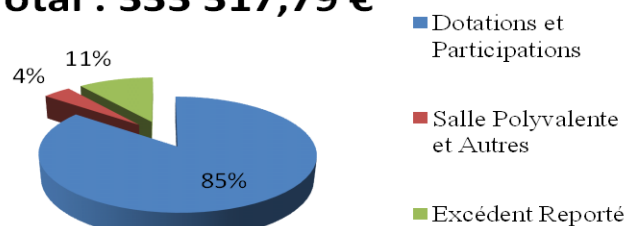
Déficit Reporté	42035,66
Assainissement	220649,74
Immobilisations	64967,71
Emprunts	44599,71

Dépenses - Investissement Total : 372 252,82 €



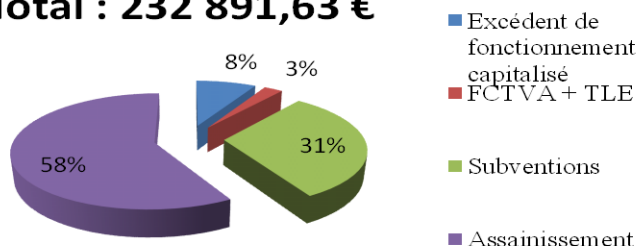
Dotations et Participations	284914,83
Salle Polyvalente et Autres	13226,09
Excédent Reporté	35176,87

Recettes - Fonctionnement Total : 333 317,79 €



Excédent de fonctionnement capitalisé	18942,66
FCTVA + TLE	5933,00
Subventions	72325,93
Assainissement	135690,04

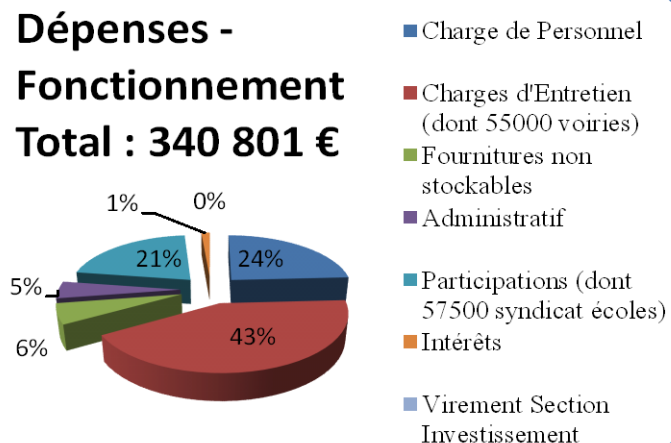
Recettes - Investissement Total : 232 891,63 €



BUDGET PRIMITIF 2011

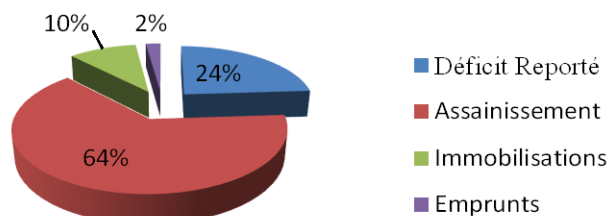
Charge de Personnel	82350,00
Charges d'Entretien (dont 55000 voiries)	144721,00
Fournitures non stockables	20000,00
Administratif	16750,00
Participations (dont 57500 syndicat écoles)	72480,00
Intérêts	4500,00
Virement Section Investissement	0,00

Dépenses - Fonctionnement Total : 340 801 €



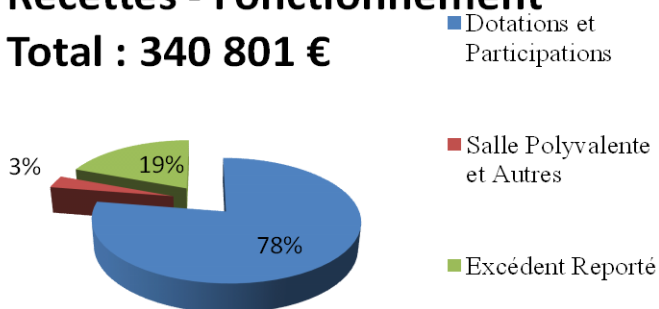
Déficit Reporté	139362,00
Assainissement	372640,00
Immobilisations	57511,00
Emprunts	12385,00

Dépenses - Investissement Total : 581 898 €



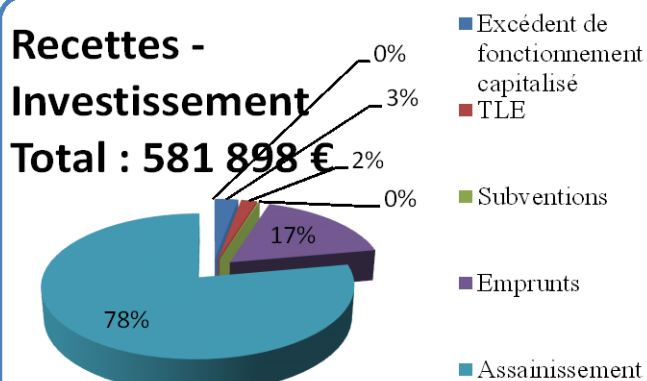
Dotations et Participations	264481,00
Salle Polyvalente et Autres	11277,00
Excédent Reporté	65043,00

Recettes - Fonctionnement Total : 340 801 €



Excédent de fonctionnement capitalisé	16373,00
TLE	11107,00
Subventions	1000,00
Emprunts	100000,00
Assainissement	453418,00
Virement Section Fonctionnement	0,00

Recettes - Investissement Total : 581 898 €



Le remplacement de l'ancien tracteur s'est avéré nécessaire. Un tracteur John Deere 3400 d'occasion a été acheté auprès des Ets Cornet pour la somme de 11 840,00 € (avec reprise de l'ancien tracteur 2400 €).

Monsieur Dessienne accepte d'abandonner gratuitement à la commune une parcelle de terrain sise au lieudit « Pilvernier », pour une superficie de 300 m², le tout jouxtant le terrain sur lequel a été aménagé le transformateur et que Monsieur Dessienne a vendu à la commune le 9 avril 1993.

En contre partie, à la demande de Monsieur Dessienne, un don sera effectué au Club des Anciens (500 €).

Un présentoir pour les revues et documentations a été installé dans le hall d'attente de la Mairie.

Un écran pour le rétroprojecteur va être commandé.

Un budget ayant été voté concernant les illuminations de Noël, un complément de décors sera commandé au moment des promotions.

Projets

Le cabinet Greuzat représenté par Mr Debas a été choisi comme assistant maître d'ouvrage. Nous rappelons que le contrat rural comprend 3 actions :

- ✚ La construction d'un bâtiment pour l'accueil des enfants en périscolaire
- ✚ L'aménagement d'un réfectoire
- ✚ L'aménagement d'un local d'archives et mise aux normes de l'accès des personnes à mobilité réduite (PMR) pour la Mairie

L'appel d'offre a été lancé le 26 mai 2011, l'ouverture des plis a été effectuée le 29 juin. Le choix de l'architecte sera fait rapidement.

Divers



Les Permanences d'été de la Mairie :

La Mairie sera fermée du 29 juillet au 29 août 2011 inclus.

Reprise des permanences le 30 août 2011.

En cas d'urgence, vous pouvez vous adresser à Mr CHAUSSY au 01 64 29 42 47 ou Mr HUREAU au 01 64 29 35 33 ou Mme FROT au 01 64 29 35 16.



Liste électorale :

Pour les nouveaux habitants, inscription en Mairie avant le 31 décembre 2011 (munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois).



Recensement militaire :

Les jeunes garçons et filles doivent se présenter à la Mairie dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille, afin de se faire recenser. Une attestation de recensement leur sera remise. Elle est obligatoirement demandée pour différentes inscriptions (examens, concours et permis de conduire.....)



Projet éolien :

La commission intercommunale d'information et de suivi du parc éolien s'est réunie le 9 juin 2011 à la mairie de Mondreville.

Faisant suite aux nouvelles sollicitations d'Energie du Gâtinais, le greffier du tribunal administratif, a confirmé que le jugement du recours serait prononcé avant la fin de l'année.

Le compte rendu de cette réunion peut être consulté en Mairie ou sur le site www.energie-du-gatinais.fr

Le produit attendu de la TEOM (Taxe Enlèvement Ordures Ménagères), s'élève à la somme de 7 269 163,98 €



- il est proposé de conserver un taux unique pour les Zones 1 et 2 regroupant les communes urbaines et semi urbaines au niveau de **16,00 %**, soit une nouvelle **baisse de 4,76%**, et un **taux identique** à celui de 2010 de **14,80 %**, pour les communes rurales, ce qui permet de poursuivre l'objectif d'atteindre en 2012 un taux unique pour les trois zones.

	Bases 2011	TAUX 2011	Produit attendu TEOM
Zone 1	18 029 389	16,00 %	2 884 702,24 €uros
Zone 2	16 850 682	16,00 %	2 696 109,12 €uros
Zone 3	11 407 788	14,80 %	1 688 352,62 €uros
	46 287 859		7 269 163,98 €uros

- 🚩 l'association d'insertion **AIP REFON**
- 🚩 la **SITA Ile-de-France** prestataire gestionnaire des déchetteries
- 🚩 l'association **BETHANIE**, Ressourcerie / Recyclerie installée à Souppes sur Loing

a mis en place le nouveau service Allo Déchets à la disposition des administrés situés sur le territoire du SICTRM, opérationnel depuis le lundi 07 mars 2011. Ce service vous permet de confier à AIP REFON l'élimination de vos déchets sans être obligés de vous déplacer sur les déchetteries du SICTRM. L'association se rendra pour votre compte et *avec votre badge* sur l'une des déchetteries du SICTRM, ou choisira de donner une deuxième vie à vos déchets en les confiant à l'association BETHANIE.

- Pour contacter le service **ALLO DECHETS** ☎ 01.64.23.35.54.
- Tarif : 10 € le m³, payable à l'enlèvement.



Jeudi 28 juillet de 16 h 00 à 20 h 00 au foyer rural

Sécurité :



- Comme chaque année, la compagnie de Gendarmerie de Fontainebleau organise, durant la période estivale, une opération dénommée « Sécurité Vacances » qui consiste à apporter une attention particulière aux résidences inoccupées pendant les vacances. Il suffit que les occupants habituels signalent leur départ à la gendarmerie de Château-Landon. Cette opération se pérennise et est applicable toute l'année, à la demande des habitants. Brigade de Château-Landon ☎ 01 64 29 30 09



- Nous vous recommandons la plus grande vigilance face à la recrudescence des cambriolages dans notre canton et nous vous invitons à noter tout événement qui vous semble suspect.
- Les feux de jardin sont réglementés par arrêté préfectoral, ils sont interdits du 1^{er} mars au 31 octobre.



Infos pratiques :

- Séjour en Europe :** 3 semaines avant votre départ, commander la Carte Européenne d'Assurance Maladie à votre caisse (valable un an)
Renseignement ☎ 0.820.904.138 ou www.melun.ameli.fr

- Suite à une réorganisation du service Pôle Emploi, les demandeurs d'emploi seront accueillis à l'adresse suivante :

POLE EMPLOI DE NEMOURS ☎ 01 64 45 53 91

30 avenue de Lyon

77140 NEMOURS

Du lundi au jeudi de 9 H00 à 17 H 00 et le vendredi de 9 H00 à 12 H00



- L'assurance Maladie propose aux enfants de 6, 9, 12, 15 et 18 ans M'TDENTS, un examen bucco-dentaire gratuit (EBD) pour faire vérifier la santé de leurs dents. Vous recevez une invitation dans votre boîte aux lettres, 1 mois avant la date d'anniversaire de votre enfant.
Pour en profiter, c'est simple : prenez rendez-vous chez votre dentiste !



- Les services du www.caf.fr sont accessibles 24h/24 et 7 jours sur 7 :
Accéder à votre compte en ligne pour suivre le traitement de vos courriers, consulter le montant de vos dix derniers paiements, imprimer une attestation de paiement et de quotient familial, télécharger des formulaires, évaluer le montant de votre aide au logement, remplir en ligne une demande d'allocation logement étudiant.

Ou par téléphone au **0 810 25 77 10** de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h du lundi au vendredi



- Vous pouvez obtenir un relevé cadastral auprès du centre des Impôts Fonciers de Fontainebleau, par mail : cdif.fontainebleau@dgif.finances.gouv.fr ou par courrier à l'adresse suivante :

Centre des Impôts Fonciers de Fontainebleau

Service du Cadastre

28, rue d'Avon

77305 FONTAINEBLEAU Cedex





Félicitations à Madame Elia Noret qui a reçu le 24 juin 2011 de Mme A. Dumont (directrice départementale des finances publiques de l'Essonne), les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Toutes nos félicitations et remerciements à Mademoiselle Pascale Chaussy pour son travail de recherches concernant nos disparus civils et militaires de la seconde guerre mondiale, et la remise d'un cadre avec leurs photos lors de la commémoration du 8 mai 1945.

Vous pouvez voir ces photos dans la salle de réunion de la Mairie.



Site internet : <http://mairiedemondreville.fr>

Si vous avez des informations à communiquer, n'hésitez pas à utiliser le site internet en nous contactant par mail.

Un bon site est un site qui vit !



Un peu d'histoire :

Nous vous invitons à consulter sur Internet :

<http://fr.topic-topos.com/livres/mondreville-seine-et-marne>

Un livre numérique qui relate l'histoire et le patrimoine de Mondreville.

(image ci-contre souterrains à La Curée)

Voici un extrait d'un conseil qui a eu lieu en 1783, il s'agit de l'élection du « syndic » nom du maire à l'époque et qui était renouvelable chaque année. (« traduit » par François TISSOT)

« L'an mil sept cent quatre vingt trois, le vingt et unième jour du mois de décembre, l'assemblée des habitants de la paroisse de Mondreville a été convoquée par nous ETIENNE MIGUET, syndic en exercice, à onze heures, à l'issue de la grande messe au lieu et en la forme ordinaire, pour en exécution de l'ordonnance de Monseigneur l'Intendant en date du 25 octobre 1783 être procédé à la pluralité des voix à la nomination du Syndic annuel de l'année prochaine 1784.

Sur quoi lecture faite de la dite ordonnance et en exécution d'icelle, les habitants ayant donné leurs voix chacun séparément, il en est résulté que le nommé AUGUSTIN COMBE ayant le plus grand nombre de suffrages doit être et demeurer syndic pour la dite année 1784.

De laquelle nomination nous avons fait acte sur le registre des délibérations de la dite paroisse duquel il en sera tiré un extrait pour être déposé au greffe de la subdélégation de Nemours.

Fait et arrêté par nous syndic en exercice, en présence des soussignés, les autres ne sachant écrire ou s'étant retirés avant la rédaction de l'acte signé sur le registre.

Certifié par nous Syndic perpétuel de l'année en exercice de la paroisse de Mondreville, que l'extrait de l'acte ci-dessus est conforme à la minute portée sur le registre des délibérations.

Fait à Mondreville, le vingt et un décembre 1783 »

Et la vie du village...

Etat Civil :

Bienvenue à :

Guillaume Cédric Jean LEGRAND né le 11 mai 2011 à Fontainebleau

Tous nos vœux de bonheur à :

Sophie GILLET et Mathieu LLAVATA le 28 mai 2011

Charlotte MIGNARD et Benoit PERRONNET le 11 juin 2011

Mireille THOMAS et Philippe GRATADOUX le 18 juin 2011

Dominique CALLOIS et Francis BLANCHE – BARBAT le 25 juin 2011



Les Amis de l'église de Mondreville

Notre association a l'intention de poursuivre son activité, qui consiste essentiellement à organiser des concerts dans l'église de Mondreville avec le but d'ouvrir ses portes pour permettre aux habitants de s'y retrouver autour de la musique classique ou traditionnelle....

Ce message n'a pourtant pas l'écho qu'on pourrait attendre et nous regrettons que l'idée « Ce n'est pas pour nous » prédomine ! Nous réfléchissons à réduire notre activité à un concert par an, au lieu de deux, malgré le fait que nous ayons des demandes de la part de musiciens souvent professionnels...

Le concert du 29 mai dernier tombait malheureusement le dimanche de la fête des mères, et de la brocante de Château-Landon (ce que nous n'avions pas réalisé au moment de choisir la date quelques mois auparavant), en plus d'autres manifestations dans les environs... Malgré la beauté des chants de Fado et l'émouvante expression de la chanteuse, l'assistance était peu nombreuse.

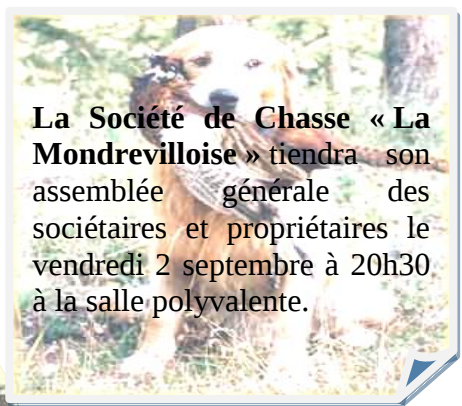
Le prochain concert est prévu pour le 6 novembre 2011- chants traditionnels « Pays de l'Est et Celtiques » chant – clavier – flûte.



Le Club Jeux et Loisirs vous rappelle qu'il se réunit le 1^{er} et 3^{ème} vendredi de chaque mois à 20 h 30 (salle polyvalente). Les nouveaux adhérents seront les bienvenus.



Le Comité des Fêtes vous remercie vivement de votre participation apportée à la kermesse et vous invite à la soirée barbecue du 13 juillet.



La Société de Chasse « La Mondrevilloise » tiendra son assemblée générale des sociétaires et propriétaires le vendredi 2 septembre à 20h30 à la salle polyvalente.



L'Association sportive « Les Grillons de Mondreville » se prépare pour la nouvelle saison avec son équipe de vétérans (plus de 35 ans). Les matches ont lieu le vendredi soir.

Renseignements et inscriptions auprès du président Nicolas Guinet au 06 75 48 65 03



Les Sapeurs-Pompiers demandent aux agriculteurs de bien vouloir procéder à un déchaumage dès la coupe des différentes cultures aux abords du village afin d'éviter tout risque d'incendie.

Le Club des Anciens vous informe de ses réunions tous les deuxièmes jeudi de chaque mois.

Dates à ne pas manquer :

- ✚ Jeudi 15 septembre : Repas du Club.
- ✚ Jeudi 8 décembre : Galette de St Eloi
- ✚ Soirée théâtre en décembre « Les Deux Anes »

LES DATES À RETENIR

Mercredi 13 juillet

Soirée Barbecue (à 20 heures au Stade)

Prix : 6 € 50 pour les adultes

3 € 50 pour les moins de 12 ans

(Réservations appréciées au 01 64 29 42 47)

Retraite aux flambeaux vers 22 h 00 (départ du stade)

Jeudi 14 juillet

Tournoi de pétanque :

Rendez-vous à 8 h 45 au Stade

Jeux pour les enfants à 11 h 00

Un apéritif sera offert aux habitants de la commune à partir de 12 h 00

Vendredi 2 septembre

Assemblée Générale de la Société de Chasse
« La Mondrevilloise »

Jeudi 15 septembre

Repas du Club des Anciens

Samedi 17 et 18 septembre

Journées du Patrimoine

Manifestations à Château-Landon

Dimanche 6 novembre

Concert : chants traditionnels Pays de l'Est et
Celtique à l'église de Mondreville

Samedi 19 novembre

Repas de la commune organisé par le C.C.A.S

Jeudi 8 décembre

Galette de St Eloi organisée par le Club des
Anciens

En décembre

Sortie soirée théâtre « Les Deux Anes »
organisée par le Club des Anciens